

Travaux de voirie sur RD22 entre Grisy et Haravilliers

A compter du 16/09/2019 jusqu'au 27/09/2019, la circulation des véhicules est interdite de 21h00 à 06h00 sur la RD22.

Voir l'arrêté n°19-AT-367 ci-dessous.

[Télécharger \(PDF, 315KB\)](#)